

Bulletin d'inscription Vacances NOËL

ALSH Saint Ouen Les Vignes

Nom :

Prénom :

Age :



Vous pouvez inscrire vos enfants à la journée, la demi-journée avec ou sans repas.

Toute inscription est définitive et sera facturée. Des changements de journées ou des annulations sont possibles jusqu'à **10 jours avant le début des vacances soit le 15 décembre 2017**. Ensuite toute annulation sera facturée sauf en cas de présentation de certificat médical. Dans ce cas, seul le repas sera facturé.

Veillez cocher les cases où vos enfants seront présents à l'ALSH :

		Matin	Repas	Ap-Midi
S 52	L 25/12	FERIE	FERIE	FERIE
	M 26/12			
	M 27/12			
	J 28/12			
	V 29/12			
S 01	L 01/01	FERIE	FERIE	FERIE
	M 02/01			
	M 03/01			
	J 04/01			
	V 05/01			

POUR UNE QUESTION D'ORGANISATION, LES INSCRIPTIONS SONT A NOUS DEPOSER AU PLUS TARD LE
15 DECEMBRE 2017

Horaires

Accueil de 7h30 à 9h30

Activités de 9h30 à 11h45

Repas de 11h45-12h à 12h30-13h

Temps calme de 13h à 14h

Activités de 14h à 16h30

Goûter de 16h30 à 17h

Arrivée des parents de 17h à 18h30

Montant du chèque de réservation

ATTENTION : NOUS DEMANDONS un chèque de caution de 150€ que nous gardons toute l'année scolaire et qui ne sera débité qu'en cas d'impayé.

L'association Bul' de Mômes accueille vos enfants
pendant

LES VACANCES DE NOËL !

Du 26 décembre au 5 janvier 2018

L'accueil de loisirs de Saint-Ouen-les-Vignes est ouvert.

**POUR UNE QUESTION D'ORGANISATION, LES INSCRIPTIONS
SONT A NOUS DEPOSER AU PLUS TARD LE
15 DECEMBRE 2017**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
de St Ouen les Vignes accueille vos enfants de 3 à 12 ans.

Où déposer le bulletin d'inscription ?

Plusieurs possibilités :

- Du lundi au Vendredi à l'accueil de loisirs de St Ouen les Vignes de 15H30 à 18H30.
- Du Lundi au vendredi au bureau de l'Association Bul'de Mômes, 4 rue Antoine Genty 37530 St Ouen les Vignes, de 9H30 à 17H00.
- Par voie postale à l'adresse de l'Association Bul'de Mômes.

Pour tout autre renseignement n'hésitez pas à nous contacter
via les coordonnées ci-dessous :

